



ISSN : 2958-5805 (E)
2958-5813 (P)



N° 6 / Jan - 2026

Cahier De La Recherche Africaine

Revue pluridisciplinaire : Lettres, Arts et Sciences Humaines



Les horizons de la recherche en Afrique : Continuum

Revue indexée : Scientific Journal Impact Factor
(SJIF)



CAHIER DE LA RECHERCHE AFRICAINE
Revue Pluridisciplinaire
Lettres, Arts et Sciences Humaines

Université Omar Bongo

Année 4 / Numéro 6 / Janvier 2026
ISSN : 2958-5805 (E)
2958-5813 (P)

LES HORIZONS DE LA RECHERCHE EN
AFRIQUE : CONTINUUM



TOGETHER WE REACH THE GOAL

Revue indexée
Scientific Journal Impact Factor (SJIF)
<https://sjifactor.com/passport.php?id=23299>
Impact Factor : 5,338



MENTION LEGALE

La rédaction du *CRA* rappelle que les opinions exprimées dans les articles ou reproduites dans les analyses n'engagent que leurs auteur(e)s.

© Editions GNK Gabon 2026

gnkeditons.gab@gmail.com

ISSN : 2958-5805 (E) / 2958-5813 (P)

ISBN : 979-8-24155-548-9

Tous droits réservés pour tous les pays.

Toute modification interdite



Revue pluridisciplinaire : Lettres, Arts et Sciences Humaines

ISSN : 2958-5805 (E) / 2958-5813 (P)

Contacts

revue.cra@revue-cra.com

site : www.revue-cra.com

Bp. 17004, Université Omar Bongo, Libreville - Gabon

DIRECTEUR DE PUBLICATION

NDOMBI-SOW Gaël, Maître de Conférences, Université Omar Bongo

REDACTEUR EN CHEF

MAGNIMA-KAKASSA Arsène, Maître de Conférences, Université Omar Bongo

SECRETARIAT

KOMBILA YEBE MAKOUNDOU Jean Mariole, Université Omar Bongo

KOUMBA ALIHONOU Gwladys, Ecole Normale Supérieure de Libreville

MASSALA MBINDZOUKOU Marius, Université Omar Bongo

MESSA Guy Christian, Université Omar Bongo

MOUVONDO Epiphane, Université Omar Bongo

NGAMILOLO Loïc-Rodney, Université de Lorraine

TRESORIER

MILEBOU NDJAVE Kelly Marlène, Université Omar Bongo

COMITE SCIENTIFIQUE

- **DIENE Babou**, Professeur Titulaire (Littérature), Université Gaston Berger - Sénégal
- **FOTSING MANGOUA Robert**, Professeur Titulaire (Littérature), Université de Dschang - Cameroun
- **IDIATA Franck Daniel**, Professeur Titulaire (Linguistique), Université Omar Bongo - Gabon
- **LAMAH Daniel**, Professeur Titulaire (Géographie), Université de Kindia - Guinée
- **MADEBE Georice Berthin**, Directeur de Recherche (Sémiotique), Institut de Recherches en Sciences Humaines (IRSH) de Libreville - Gabon
- **MAMADOU DINDE Diallo**, Professeur Titulaire (Histoire), Université de Kankan - Guinée
- **MBONDOBARI Sylvère**, Professeur des Universités (Littérature), Université Bordeaux Montaigne - France
- **MENGUE M'OYE Alexis**, Professeur Titulaire (Histoire), Université Omar Bongo - Gabon
- **MONGUI Pierre-Claver**, Professeur Titulaire (Littérature), Université Omar Bongo - Gabon
- **N'GORAN David**, Professeur Titulaire (Littérature), Université Félix Houphouët-Boigny - Côte d'Ivoire
- **NZINZI Pierre**, Professeur Titulaire (Philosophie), Université Omar Bongo - Gabon



- **RENOMBO Steeve**, Professeur Titulaire (Littérature), Université Omar Bongo – Gabon
- **TONDA Joseph**, Professeur Titulaire (Sociologie/Anthropologie), Université Omar Bongo – Gabon
- **AKOMO ZOGHE S. Cyriaque**, Maître de Conférences (Civilisations hispano-africaines), Ecole Normale Supérieure de Libreville – Gabon
- **BIKOMA Florence**, Maître de Conférences (Anthropologie), Université Omar Bongo – Gabon
- **BISSIELO Gaël Samson**, Maître de Conférences (Linguistique appliquée), Université Omar Bongo – Gabon
- **KONAN Richmond Alain**, Maître de Conférences (Littérature), Université Félix Houphouët-Boigny – Côte d’Ivoire
- **MAGNIMA-KAKASSA Arsène**, Maître de Conférences (Littérature), Université Omar Bongo – Gabon
- **MAKITA-IKOUAYA Euloge**, Maître de Conférences (Géographie), Université Omar Bongo – Gabon
- **MAPANGOU Dacharly**, Maître de Conférences (Littérature), Université Omar Bongo – Gabon
- **MBOYI BONGO Serge**, Maître de Conférences (Histoire), Université Omar Bongo – Gabon
- **MEBIAME ZOMO Maixant**, Maître de Conférences (Anthropologie), Université Omar Bongo – Gabon
- **MOUNGUENGUI Fallas**, Maître de Conférences (Psychologie), Université Omar Bongo – Gabon
- **MOUSSOUNDA IBOUANGA Firmin**, Maître de Conférences (Linguistique), Université Omar Bongo – Gabon
- **MOUTANGO Fabrice Anicet**, Maître de Conférences (Histoire), Université Omar Bongo – Gabon
- **MVE EBANG Bruno**, Université Omar Bongo, Maître de Conférences (Science Politique), Université Omar Bongo – Gabon
- **NDOMBI-SOW Gaël**, Maître de Conférences (Littérature), Université Omar Bongo – Gabon
- **OBIANG NNANG Noël Christian-Bernard**, Maître de Conférences (Histoire), Université Omar Bongo – Gabon
- **OVONO EBE Mathurin**, Maître de Conférences (Littérature espagnole), Université Omar Bongo – Gabon
- **PAMBO PAMBO N’DIAYE Anges Gaël**, Maître de Conférences (Littérature anglaise), Université Omar Bongo – Gabon
- **SANDOUONO FAYA Moïse**, Maître de Conférences (Histoire), Université de Kindia – Guinée
- **SOUMAHO MAVIOGA Orphée Martial**, Maître de Conférences (Sociologie), Université Omar Bongo – Gabon



SOMMAIRE

Editorial	09
EFFETS LITTÉRAIRES ET COMMUNICATIONNELS	11
TABA ODOUNGA Didier (Université Omar Bongo – Gabon) La représentation de la ville et de la forêt dans « On a perdu Monsieur Paul » et « Un arbre en travers de la route » de Ludovic Obiang.....	13
REOUTAREM Sylvain (Université de N'Djamena – Tchad) NAINDOUBA Vincent (Ecole Normale Supérieure d'Abéché – Tchad) L'inconstance de la séduction et ses vices dans <i>Une relation dangereuse</i> de Douglas Kennedy.....	25
ZANG BIYOGHE Nadège (Université Omar Bongo – Gabon) Approche de l'anthropologie spirituelle de l'éducation du féminin intérieur dans <i>Les impatientes</i> de Jaili Amadou Amal et <i>Le journal de Pauline</i> de Calixthe Beyala : une lecture selon Annick De Souzaenelle.....	37
SOW Mouhamadou Moustapha (Université Gaston Berger de St-Louis – Sénégal) DIOP Ibrahima (Université Gaston Berger de St-Louis – Sénégal) NIANE Aliou Amadou (Université Gaston Berger de St-Louis – Sénégal) Les stratégies discursives dans les souvenirs d'enfance des afro-allemands : De la médiation identitaire à l'affirmation d'une appartenance multiple	49
KOBADA Gisèle (Université de Maroua – Cameroun) Les qualificatifs et possessifs dans la précision du langage : pour une description de la langue Depuri	69
NTSIMI OWONA Laurentine (Université de Yaoundé I – Cameroun) La persuasion à travers la polyphonie et la question rhétorique dans les proverbes	81
MADOULI Léa (Université de Ngaoundéré – Cameroun) BEBDIKA Jean (Université de Garoua – Cameroun) Mobile et motif des violences conjugales dans les faits divers du journal <i>Cameroon Tribune</i>	91
KEITA Sékoua (ISIC de Kountia – Guinée Conakry) Presse en ligne guinéenne : la pratique du copier-coller comme technique d'exercice de la profession.....	111
HUMANITES CLASSIQUES ET PERSPECTIVES MODERNES EN SCIENCES SOCIALES	129
MOUDJOURI M. Bienvenue (Université de Garoua – Cameroun) Les expatriés : un construit occidental-centriste de la mobilité Internationale.....	131
NZADIMANA Me-Christine (Université Omar Bongo – Gabon) Le maintien de la paix revisité : la minurcat, une mission singulière aux marges du modèle classique Onusien (2007-2010)	145



MEYE NDONG Serges (Université Omar Bongo – Gabon) L'accord-cadre de coopération de sécurité de l'espace transfrontalier Gabon (Kabala)-Congo (Assiéné) : enjeux, résultats et essai de prospective	163
BIGNOUMBA Guy-Serge (Université Omar Bongo – Gabon) NDONG BEKA II Poliny (Université Omar Bongo – Gabon) MIDIATA Stéran Ruvalet (Université Omar Bongo – Gabon) La Türkiye au Gabon : de la diplomatie à la conquête économique.....	177
MENGUE-M'ENGOUANG Darlane (Université Omar Bongo – Gabon) Enjeux des jeux olympiques entre paix voulue, développement durable vanté et violences suscitées (1894-2024)	193
WANE Abdoulaye (Université Paris 8 Vincennes – France) Le divorce dans les communautés d'immigrés peuls et soninkés mauritaniens en France : approche sociologique de la crise du mariage	209
BAKAYOKO Nonama Rockya (Université Alassane Ouattara – Côte d'Ivoire) Paludisme et ordre colonial en Côte d'Ivoire (1908-1930).....	221
MOUNTAPMBEME Jean Paul (Université de Dschang – Cameroun) La crise de l'engagement chrétien et la sécularisation dans les églises protestantes d'Afrique : le cas de l'Eglise Evangélique du Cameroun	241
BIVEGHE BI NDONG Wilfried (IRSH-CENAREST – Gabon) L'essor du télétravail au Gabon : entre opportunités numériques et recomposition sociale	253
KOMBA Gabrielle (Université Omar Bongo – Gabon) Suivi médical de la grossesse comme socialisation au modèle biomédical de la naissance au Gabon	271
EKANG MVE Arielle (IRSH-CENAREST – Gabon) Le confiage dans le contexte de l'infécondité au Gabon : contours et éléments de débat ...	287
SELLO MADOUNGOU (ép. NZE) Leticia Nathalie (Université Omar Bongo – Gabon) L'urgence de la formation des maraichers au Gabon : un levier d'amélioration des pratiques agricoles durables	303
NDEMBI NDEMBI Aimée Patricia (IRSH-CENAREST – Gabon) Entre culpabilité et résilience : parcours des femmes gabonaises après un avortement.....	321
KOUADIO N'GUESSAN Norbert (Ecole Normale Supérieure d'Abidjan– Côte d'Ivoire) Motivation des apprenants à l'expression orale dans l'apprentissage de l'allemand, langue étrangère	335
YANGA NGARY Bertin (Université Omar Bongo – Gabon) La production des savoirs territorialisés : brève revue et considérations provisoires	353
BALDE Moctarou (Université Cheikh Anta Diop – Sénégal) De la rhétorique sophistique à la logique comme science avec Aristote	367



EFFETS LITTERAIRES ET COMMUNICATIONNELS

MOBILE ET MOTIF DES VIOLENCES CONJUGALES DANS LES FAITS DIVERS DU JOURNAL *CAMEROON TRIBUNE*

Léa MADOULI

Université de Ngaoundéré

1203beb10k@gmail.com

&

Jean BEBDIKA

Université de Garoua

1203beb10k@gmail.com

Résumé : Depuis le tournant des années 2020, des cas de violences conjugales ont davantage bonne presse dans les faits divers publiés tout particulièrement dans les colonnes de *Cameroon Tribune*, le quotidien national bilingue du Cameroun. Le présent article étudie la causalité de ces violences dans les couples, notamment dans le contexte camerounais, en posant un regard à la fois sociologique et de communication à partir des récits journalistiques. Et toute la question est de savoir comment les conjoints en arrivent aux déchirements, voire à la déchirure conjugale. En prenant pour grille de lecture le modèle des « motifs et mobiles dans les faits divers », notre analyse sociocritique de quelques articles de faits divers nous permet d'établir qu'il existe fêlure conjugale et tendance au déracinement culturel des familles africaines.

Mots-clés : Psychologie des couples ; Violences ; Genre ; Communication ; Mondialisation ; Réseaux sociaux numériques

Abstract : Since the turn of the 2020s, cases of domestic violence have received more positive press in the Human Interest History published, particularly in the columns of *Cameroon Tribune*, Cameroon's bilingual national daily. This article examines the causality of this violence in couples, particularly in the Cameroonian context, by taking a sociological and communication perspective based on journalistic accounts. The key question is how do spouses reach the point of rifts, or even marital breakdown? Using the "motive and reason in human interest history" model as a framework, our socio-critical analysis of several news articles allows us to establish that there is a marital breakdown and a tendency toward cultural uprooting in African families.

Keywords : Psychology of couples ; Gender ; Violence ; Communication ; Globalization ; Digital social networks

Introduction

C'est manifestement à partir de l'année 2020, au lendemain des innovations numériques opérées au sein de la Société de presse et d'édition du Cameroun (Sopecam), que le fait divers trouve véritablement le moyen d'avoir bonne presse dans les colonnes de *Cameroon Tribune*¹, avec en moyenne un article publié à chaque parution. En comparaison des années précédentes où le rythme de parutions du journal et même sa

¹ À Yaoundé, capitale politique du Cameroun, se trouve le siège social de l'entreprise, avec une division régionale à Douala, capitale économique et importante ville des affaires. Les huit (08) régions restantes disposent des agences de presse qui assurent ainsi la couverture médiatique au niveau local.



notoriété à l'échelle nationale ne rayonnaient guère, force est de constater que désormais, la tendance semble d'autant plus inversée qu'il est devenu courant de voir certains titres de faits divers faire la « Une » du quotidien. Logiquement, avec le gabarit du journal qui passe de 24 à 32 pages (voire 48 pages selon les circonstances), la rédaction travaille à donner à la circularité du fait divers une valeur récréative, de sensibilisation de masse et, en toile de fond, d'ambition tacite de forger la conscience camerounaise. Dans le cadre de cette recherche, bien que ce genre journalistique fasse l'objet d'une définition très étendue et élastique, nous le concevons au sens de Roland Barthes (1964 : 63) pour qui le fait divers « serait le rebut inorganisé des nouvelles informes [...] désastres, meurtres, enlèvements, agressions, accidents, vols, bizarreries, tout cela renvoie à l'homme, à son histoire, à son aliénation, à ses fantasmes, à ses rêves, à ses peurs ». Nous considérons donc le fait divers à la fois comme événement et récit de cette actualité dans un journal.

Et comme de nature le journalisme se nourrit de « 4S : Scandale, Sang, Sexe, Sport » (Bockhorst, 1994), les fait-diversiers de *Cameroon Tribune* choisissent de traiter des nouvelles insolites frappées d'étonnement, de fatalité, de curiosité, d'émerveillement, etc., éventuellement pour jouer sur les émotions, les désirs et les passions des lecteurs. C'est ainsi que les affaires de couples constituent la principale recette du fait divers dans cette presse progouvernementale. Seulement, à la lumière de nos lectures bibliographiques sur la question, nous constatons une faible portée scientifique sur les cas de violences tels que médiatisés sous le couvert des faits divers au Cameroun. Malgré la diversité des faits rapportés dans la presse écrite camerounaise, il n'y a pas une récupération politique véritable de ces tristes réalités de couples.

Dans cet argumentaire, nous voulons donc remettre sur orbite ces curiosités heuristiques en étudiant les raisons qui conduisent les couples à exprimer leurs conflits par la violence, au point de laisser échapper « le secret de couple [qui] quitte le jardin privé pour se retrouver sur le marché mondial » (Bebdika, 2025). Comment mari et femme, s'offrant en spectacle de manière parfois ridicule, en viennent-ils aux déchirements, voire à la déchirure ? Autrement dit, comment les causes des violences conjugales se donnent-elles à voir dans les récits journalistiques ? Notre hypothèse est que la femme ne serait plus exclusivement la seule victime des violences, comme ce fut le cas auparavant : à l'ère des velléités d'égalité de genre, il est possible qu'elle s'affirme aussi comme une bourrelle des violences, rejoignant ainsi l'homme dans le banc des accusés quant aux questions des violences basées sur le genre. Pour répondre à cette problématique de la causalité dans les violences entre conjoints,

la lecture sociocritique, qui consiste à rapprocher un texte et la société dans laquelle il est produit (Cros, 2003), s'est révélée particulièrement opérante.

Nous avons associé à cette méthode le modèle de « mobile et motif » proposé par (Vandendorpe, 1992) qui s'impose également comme un instrument de mesure adéquat. Il n'y a donc pas de fait divers sans logique de causalité. Aussi le journaliste s'efforce-t-il de reconstituer les faits qui se sont succédé de manière à tisser un tout cohérent. C'est cette relation de cause à effet techniquement composée par le professionnel de l'information qui intéresse à plus d'un titre le public alors conquis. Quels sont les mobiles et les motifs des violences conjugales rapportées dans ces faits divers ? Quelles sont leurs implications dans le contexte actuel du XXI^e siècle ? Ne sommes-nous pas en train d'assister à la désacralisation de l'union conjugale en Afrique, sorte de déracinement culturel ? Telles sont entre autres les questions de recherche auxquelles nous souhaitons apporter des éléments de réponse dans cet article que nous inscrivons dans le triple sillage des études de genre, de la sociologie de développement, ainsi que de la communication médiatique et sociale.

1. Faits divers comme miroir social des couples africains

Dans cette partie, nous découvrons le corpus des faits divers avec leur encrage à forte connotation conjugale. Nous verrons en quoi ces faits divers concernant les couples s'apparentent à des « récits des désordres ordinaires », comme le remarque Anne-Claude Ambroise-Rendu (2004).

1.1. Violences à la Une : quelques clichés de faits divers

« Des histoires de sans caleçon » : c'est par ces termes grivois que certains lecteurs du journal *Cameroon Tribune* qualifient l'ensemble des faits divers publiés dans ce quotidien. Dans notre corpus, en effet, l'on peut remarquer les transgressions des normes légales, morales, humaines et toujours, avec cette spirale de violences conjugales, synonymes de violences basées sur le genre. Nous proposons dans la suite de ces lignes une vue assez panoramique de quelques articles de faits divers extraits des colonnes de *Cameroon Tribune* :

sont des hommes et des femmes mariés. En lisant les titres tels « Des mariés se bagarrent », « Elle fuyait son foyer pour l'Europe », « Il meurt en filant son épouse », « les rivaux tombent de la 3^e dalle », « La cousine logée était une coépouse », l'on se rend à l'évidence que les référents évoqués touchent aux rapports amoureux entre homme et femme. Dans notre corpus, nous avons choisi de lire de façon aléatoire 100 articles de faits divers publiés entre 2022 et 2024 ; et avons répertorié 95 faits divers relatifs aux affaires de couples. Un autre constat majeur est que tous les articles situent les faits dans la ville de Douala. En effet, les surtitres indiqués dans les différents récits signalent les noms de quartiers de cette ville, par ailleurs capitale économique. L'on pourrait encore poursuivre l'observation et remarquer que tous ces articles choisis au hasard portent la signature d'un seul et même journaliste, en la personne d'Alliance Nyobia.² Un choix stratégique propre à la ligne éditoriale du journal ou bien volonté de manipulation de masse au moyen des articles de divertissement, de diversions voire de distractions ? Quoi qu'il en soit, à travers les histoires « rocambolesques »³, émaillées des titres incitatifs et pittoresques aussi variés que « Il demande le divorce après la nuit de nocce », « Plaintes pour fantasmes inassouvis », « Il quitte le foyer pour une voisine », « Mariée depuis 5 ans, elle n'a jamais vu son époux », « Il agresse l'intimité de son épouse », « Accusé d'avoir violé sa belle-sœur à Noël », « Elle rompt après son 1^{er} salaire », le journaliste Alliance Nyobia met en lumière les facettes du mariage africain actuel, les visages des violences exercées dans les foyers conjugaux.

En gros, dès qu'une scène de ménage échappe de la chambre conjugale pour se retrouver sur la place publique, le « kongossa conjugal »⁴ se répand tout de suite « sur le marché mondial », pour reprendre l'expression de Bebdika (2025). *Cameroon Tribune* sillonne alors les circuits du secret conjugal (commissariats, brigades de gendarmerie, palais de justice, etc.) à la recherche des scandales amoureux. Ces violences de toutes sortes, à la fois verbales, morales et physiques, comprennent alors les injures, le mépris de l'autre, les disputes, les bagarres spectaculaires, les tueries de toutes natures. *Cameroon Tribune*, le quotidien national bilingue, qui paraît en français et en anglais dans ses versions imprimée et numérique, fait les choux gras de ces faits divers et y

² Alliance Nyobia est rédacteur-en-chef de la Division de *Cameroon Tribune* du Littoral. Il est le seul à couvrir les faits divers qui se produisent dans la ville de Douala, mégapole économique du Cameroun.

³ Autre qualification donnée par le public virtuel de *Cameroon Tribune* aux faits divers de la ville de Douala.

⁴ Le mot *kongossa* est un néologisme d'origine camerounaise ainsi forgé pour désigner les rumeurs qui courent les rues. Dans le cas d'espèce, il s'agit des commérages sur les couples.



trouve le mobile de plaire et divertir son lectorat, mais davantage encore le motif économique de faire acheter le journal et ainsi fidéliser les Camerounais à la consommation de produits médiatiques. Et pour les sociologues et psychologues des médias, il y a de la matière pour l'analyse scientifique des causes et motivations des violences conjugales en contexte africain.

1.2. Relation de cause à effet

Comme le développe assez clairement Bertrand Gervais (1990), il y a étanchéité entre le mobile et le motif lorsqu'il revient à l'analyste de fait divers de tisser un lien de causalité et de cohérence dans le fonctionnement du texte journalistique. Il écrit notamment :

Les mobiles sont de l'ordre du vécu, ils recouvrent les raisons, les déterminations psychologiques ou socio-culturelles qui ont incité à agir ; aussi sont-ils *rétrospectifs*. Les motifs, eux, sont d'ordre intellectuel, ils sont les raisons pour agir, la source de ces actions entreprises afin d'atteindre les buts visés ; ils sont *prospectifs*. Le motif rend compte du but de l'action, tel qu'envisagé par l'agent, du projet ou du plan de l'agent : il a fait cela « de sorte que », « de façon à » obtenir tel objet. C'est le pourquoi de l'action. Le mobile permet d'expliquer le type de moyens mis en œuvre pour obtenir ce but. C'est le pourquoi du comment.⁵

Par exemple, dans le fait divers intitulé « Violée sur son lit de malade », l'histoire du vigile qui abuse lâchement d'une jeune étudiante placée sous perfusion sur le lit d'hôpital, situe l'acteur entre le mobile et le motif de son forfait. Il a violé la fille parce que cette dernière, couchée sur le dos, a enlevé ses sous-vêtements et exposé ses parties intimes. Le vigile de passage a regardé la posture concupiscente de l'étudiante ; ce qui a réveillé les désirs de l'homme qui a finalement succombé à la tentation de la posséder : c'est là le mobile de son viol. En même temps, l'homme a violé l'étudiante malade probablement pour ses pulsions sexuelles, peut-être aussi pour dévorer et profiter de la beauté féminine de sa victime : dans tous les cas, l'intention du violeur signale le motif de son viol. Ainsi dans le cas des faits divers de *Cameroon Tribune*, peut-on se demander : de quoi se plaignent les protagonistes ? Qu'est-ce qui excite un conjoint à exercer la violence sur son (sa) partenaire ? À l'ère de la mondialisation, laquelle « se déroule sous les étendards de la démocratie » (Wladyslaw, 2014 : 70), qui de la femme ou de l'homme serait victime ou bourreau (bourrelle) dans les scènes de ménage ? Les réponses aux questions des mobiles et motifs des violences conjugales consistent à examiner alors

⁵ Bertrand Gervais, cité dans un chapitre d'ouvrage « Cohérence et causalité dans le fait divers criminel », [en ligne]. Consulté le 28 juin 2024, à 23h 51.

lucidement les détails de causalité et de motivation entre les amoureux décrits dans les faits divers.

Les hommes, autant que les femmes, excédés par les comportements de leurs partenaires, engagent les procédures de plaintes dans les commissariats, les compagnies de gendarmerie et, très souvent, les affaires se déplacent au palais de justice. En général, les femmes sont parfois victimes, parfois bourrelles de violences ; tout comme les hommes qui se présentent tantôt comme des bourreaux, tantôt des agressés. En effet, les faits divers étudiés mettent en évidence l'égalité de genres en termes de victimisation. Les femmes ne restent plus passives dans les violences exercées sur elles par leurs époux. Elles se défendent, s'affirment et sont désormais capables d'être à l'origine des remue-ménages, généralement par mesure de vengeance. Dans ce sillage de révolte féminine, il y a des hommes qui subissent les violences physiques et psychologiques infligées par leurs épouses. Mais, il est rare de les voir porter l'affaire devant les tribunaux. Bien des hommes offensés par leurs partenaires conjugales préfèrent ruminer la déception en silence, quand d'autres choisissent d'évacuer leur attitude stoïque autrement, notamment en prenant des décisions discrètes dont les femmes constatent les dégâts seulement après coup. C'est le cas du fait divers où Christophe a quitté son foyer conjugal pour une voisine, parce que « son épouse (17 ans de mariage) continue à être comme un morceau de bois au lit », ainsi qu'on peut lire dans le chapeau de l'article.

Un autre fait divers encore se révèle tout aussi digne d'intérêt : un homme qui « meurt en filant son épouse ». C'est l'histoire de Pierre Loti (53 ans), décédé en mai 2024 dans un accident de route impliquant la moto sur laquelle il suivait son épouse, celle-ci soupçonnée d'infidélité depuis 2022. L'homme était en train de filer son épouse Arlette (39 ans), à qui il est marié depuis 12 ans. Il cherchait depuis toujours les preuves tangibles que sa femme le trompe. Fouiller le téléphone de sa dame n'a rien rapporté de probant. Pierre décide alors de s'ouvrir à des proches, demandant à une de ses connaissances « d'ouvrir l'œil » sur les faits et gestes d'Arlette. Effectivement, cette dernière a un amant non loin de son lieu de travail. Il s'agit d'un responsable du service public, roulant dans un véhicule qui a été décrit au mari trompé. Le lundi 6 mai 2024, Pierre Loti reçoit un message dans son téléphone. « Grand frère, bonjour. Apparemment, il viendra la chercher aujourd'hui vers 18 h. Ils iront vers Texaco Aéroport. Fais gaffe ! »⁶. À 19h20, Pierre Loti, déjà sur les lieux, voit arriver la voiture qui lui a été décrite, supposant sa femme et son amant à bord. C'est ainsi qu'il s'engage à suivre la voiture, jusqu'au moment où survient, sous le tunnel,

⁶ *Cameroon Tribune*, édition du 12 mai 2024, p. 16



un tragique accident. L'homme cocu meurt sur-le-champ. Ce fait divers se révèle comme étant le prototype même de la circulation du secret de couple. L'une des questions que l'on pourrait légitimement se poser serait de savoir, qui a renseigné l'homme quant à la date et lieu de rendez-vous des amants ? Mystère. On voit bien que Pierre Loti se sent prisonnier d'une triste vérité qui lui échappe : c'est le mobile de la violence dont il est victime. Il voulait découvrir la vérité sur le comportement suspect de son épouse : c'est le motif dans cette violence. En voulant donc découvrir la vérité pour tuer le secret, le secret a fini par le tuer. Autant dire, peut-être, il y a dans la vie des circonstances où il vaut mieux ne pas voir, ne pas savoir, ne rien dire (Cegarra, 2005).

Prenons encore un exemple parmi maints autres. Pour le cas « Plainte pour fantasmes inassouvis », le chapeau du récit nous apprend que « Honoré, 41 ans, [est] accusé à la justice pour « manquement grave à ses obligations conjugales » par son épouse, Germaine, 34 ans, ce 05 février 2024 ». En effet, la femme demande à son mari d'appliquer le cunnilingus, en contrepartie de la fellation qu'elle pratique par amour et par plaisir lors de leurs moments intimes. L'homme trouve « abominable » cette pratique sexuelle, car « la bouche qui prie (Dieu) ne peut pas faire certaines choses », s'excuse-t-il. La femme frustrée à plusieurs reprises décide alors de porter l'affaire au commissariat, puis au parquet. Elle menace par ailleurs de tromper son homme si ses multiples attentes continuent d'échouer. En cela, c'est parce que la femme se sent frustrée dans ses attentes (cause) qu'elle intente un procès contre son mari, afin que ce dernier accepte finalement de la satisfaire (motif). Et ce recours à la justice est en même temps vécu par l'homme comme une forme de violence psychologique, puisque le secret des alcôves se brise pour se retrouver sur la place publique. De fait, que ce soit du côté de la femme ou de l'homme, il y a violence partagée.

Si les violences exercées par les hommes sur les femmes sont en majorité flagrantes, physiques et donc factuelles, celles exercées par les femmes le sont plus ou moins, tantôt verbales, psychologiques et morales, tantôt sournoisement tacites, avec cependant une certaine nuance : les actes de violences infligées aux hommes par les femmes sont essentiellement réactifs. Les femmes portent la main ou haussent la voix sur leurs partenaires amoureux pour répondre à la provocation masculine, comme une réponse de la bergère au berger. En témoigne, le fait divers où « Elle rosse mari et beaux-frères ». Il s'agit de l'histoire de cette femme qui, visiblement excédée par les outrages que son époux lui fait sans cesse, décide finalement de battre son homme ainsi que les membres de sa belle-famille venus secourir leur frère en difficulté. Elle

réussit à maîtriser ainsi ses « adversaires » grâce aux techniques des arts martiaux qu'elle aura apprises auparavant au Japon.

Dans tous les cas, trouble dans le sexe et dans le genre, défaut de communication de couple, lacunes dans les finances domestiques, sont autant de mobiles des violences conjugales relevés dans le corpus des faits divers. Quant aux motifs majeurs évoqués dans les propos des bourreaux (ou des bourrelles) de violences, notamment lors des audiences dans les parquets, les raisons se résument à la restauration de la paix dans la maison. C'est dire que les conjoints qui se plaignent et se comportent de manière violente à l'égard de leurs partenaires semblent agir dans le but de réclamer justice et ramener la sérénité dans le couple. Et dans une moindre mesure, d'autres conjoints choisissent la voie de la violence plutôt en désespoir de cause : c'est la violence de l'un qui conduit l'autre à prendre une décision de mauvais aloi, généralement pour punir l'autre. Ce qui revient à dire que dans une relation conjugale, toute violence naît toujours d'une certaine violence. Quels que soient le mobile et le motif du conflit dans le couple, il s'avère que les responsabilités sont partagées : il y a désormais égalité de genres dans la causalité et les motivations des violences conjugales. Et comme l'a si bien noté Liliane Daligand (2008), « Cette violence conjugale vient, en effet, signer l'échec du rapport amoureux, là où l'autre n'est plus reconnu dans son altérité, mais en tant qu'objet de la satisfaction de l'ensemble des pulsions ».

Tout compte fait, *Cameroon Tribune* à l'instar des autres supports médiatiques de l'information, se positionne comme étant le circuit essentiel de propagation des nouvelles des couples à travers la médiatisation des faits divers. Comme l'a si bien remarqué Letourneau (1992), le fait divers se veut « un artefact de la parole collective, un témoignage des regards et des discours que la société, par l'intermédiaire de ses hérauts médiatiques, porte et compose sur elle-même ». Effectivement, cette propriété médiatique du fait divers se manifeste tout autant dans les colonnes de ce journal : les professionnels de l'actualité présentent aux Camerounais et aux citoyens du monde entier le miroir des mentalités des couples africains tels qu'ils semblent évoluer sous les effets de la mondialisation.

2. Fêlure conjugale et déliance sociale

Les professionnels des médias s'échinent à montrer aux décideurs politiques d'Afrique combien des tensions sociales et psychologiques s'allument dans les foyers africains depuis précisément le début des années 2000. Cette crise du mariage généralisée, qui s'observe avec plus d'acuité ici comme ailleurs, signale la déchirure entre conjoints ou « fêlure conjugale », cette fâcheuse



tendance de l'homme séparé de la femme ou bien la femme séparée de l'homme à l'ère des apparences numériques.

2.1. Silence paradoxal dans le couple moderne

Il y a un fait divers tout singulier qui s'est produit dans la ville de Douala et qui mérite particulièrement notre attention. C'est l'histoire d'un homme qui a quitté son foyer conjugal pour aller vivre avec une voisine habitant juste à 300 mètres de là. Il s'agit de Christophe N. (53 ans) qui abandonne son épouse Sylvie (38 ans) avec qui il compte six enfants. En effet, Christophe se plaint de ce que sa femme ne lui a jamais procuré du plaisir espéré durant leurs relations intimes. Pour donc aider « madame » à le satisfaire au lit, l'homme lui propose des films érotiques qu'il a dû acheter essentiellement pour le besoin de la cause. Mais cette dernière appose une fin de non-recevoir et continue de frustrer les envies de l'autre. Quand la voisine « d'à côté » (Marcelline) a découvert cette lacune conjugale (on ne sait par quel ressort secret), elle a multiplié des opérations de charme visant à séduire l'homme afin de corriger la négligence de sa dame. C'est ainsi que Christophe a trouvé chez cette voisine le grain de sel qui manquait chez sa propre épouse. Mais en réalité, le véritable mobile qui a poussé l'homme à aller vivre désormais chez la voisine, c'est le fait que sa femme ait répandu le secret comme une trainée de poudre un peu partout. Christophe est accusé d'homme infidèle qui ne cache plus « sa honte ». D'abord dans la famille qui a d'ailleurs multiplié des réunions à son encontre, ensuite dans l'entourage. Croyant faire du bien à sa partenaire conjugale en lui suggérant des cours techniques, Christophe s'est plutôt vu frustré dans ses espérances. Il aurait souhaité que le secret intime reste dans la chambre, mais son épouse a « jeté de l'huile sur le feu » en allant exposer la nudité du couple. Le danger, à ce niveau est de l'ordre empathique. Il y a toujours un risque à aller se confier ailleurs. En allant chercher de solution à l'extérieur sans en discuter au préalable avec son conjoint, rien ne garantit que la personne choisie pour recevoir le secret soit mieux indiquée pour comprendre. Dans une relation de « feu croisé de reproches et d'accusations » réciproques, tout s'arrange pourtant avec les mots (Andersen)⁷.

Or communiquer ou dialoguer ne suffit pas ; encore faut-il se comprendre, en partageant des paroles complices, et non en évoluant dans le sillage des silences coupables chez l'un comme chez l'autre. Il suffit pour cela de consacrer son temps à l'écoute de l'autre. En l'écoutant, on comprend mieux

⁷ Voir TF1info, « Pourquoi après une dispute, certains s'enferment pendant des jours dans le silence ? » Publié le 14 mai 2016 à 10h30. Consulté le 27 août 2024 à 17h32.

ses erreurs, sa peine, sa faiblesse, ses envies, ses aspirations. En effet, l'usage exagéré du téléphone vole l'intimité des couples. Au lieu de rapprocher les conjoints quand ils sont éloignés et occupés, par exemple au travail ou ailleurs, le téléphone a tendance à éloigner surtout les conjoints même quand ils se retrouvent ensemble à la maison, à table ou dans le lit. À cause des réseaux sociaux, le silence sépare les conjoints et les secrets intimes non partagés font évaporer la confiance (Marzano, 2012). Chacun a le cœur connecté ailleurs, tandis que leur temps d'intimité s'effrite pour faire place au vide conjugal. Résultat : madame ou monsieur se sent seul(e) dans le mariage ; ce qui ouvre les portes aux tentations d'infidélité de toutes sortes. Infidélité sexuelle, infidélité économique, infidélité émotionnelle, infidélité intellectuelle, entre autres, ce sont là autant de monstruosité qui habitent les couples modernes.

La mauvaise gestion du silence se présente donc comme l'une des causes majeures du remue-ménage dans le couple. Il s'agit d'une pathologie relative à deux niveaux : l'homme se tait, la femme se fâche et le silence rageur jette un froid conflictuel dans la communication de couple. De même que le silence hermétique de la femme peut s'avérer scandaleux pour l'homme. Le silence à la fois mystérieux, ingénieux et surnois des conjoints perturbe alors l'équilibre mental de la femme ou de l'homme. Ainsi par exemple, si la femme trouve dans le silence opaque de son homme quelques motifs de frustration, il est possible et plausible que le secret (Marzano, 2012) longtemps confiné dans sa prison du cœur se retrouve immédiatement au dehors, à la merci des bouches indiscretes. Et c'est dans la circulation biaisée du secret d'alcôve que la catastrophe s'installe généralement dans le couple. Qu'elles soient des non-dits, indicibles ou inouïes, les paroles silencieuses dérangent toujours l'autre, à moins de fermer intentionnellement ses oreilles aux mots. Chez la femme par exemple, le silence est vécu comme acte de trahison et de « déliance » (Bolle De bal, 2003). Dans son harem du silence, elle se sent seule, dépareillée et se retrouve en train de boucher, malgré elle, toutes voies de communications intimes. Bebdika avait déjà levé le voile sur le silence pathologique dans le couple lorsqu'il remarque par exemple que :

En effet, quand la femme est enceinte des frustrations inavouées, elle ressent le besoin urgent de se libérer et, dans cette grossesse de lourdeurs indésirables, elle veut rencontrer une oreille attentive, de préférence celle de sa personne choisie et aimée. Dans cet enclos de détresse, alors, l'homme gagnerait à aller à la rencontre de sa dame murée dans la solitude. C'est le lieu d'aller la sauver, de ne pas la laisser stagner dans la marre de bouderie. (Bebdika 2025 : 215)

À l'ère de la mondialisation et de la liberté d'expression, l'absence de dialogue permanent entre conjoints est alors perçue comme l'un des grands paradoxes du temps de la viralité numérique.

2.2. Mondialisation et déracinement culturel des couples africains

Par le passé, les journalistes nous ont habitués à voir dans les médias les cas de femmes subissant très passivement les outrages de leurs époux, mettant ainsi en évidence les effets pervers de la violence patriarcale. Et « Cette façon de traiter les femmes répand une forme subtile de discrimination, car elle dégage le portrait d'une femme à court de moyens, incapable de contrer la dynamique abusive. » Dolce et Gagnon (2024). Or, dans les faits divers médiatisés par *Cameroun Tribune*, depuis le tournant des années 2020, les lecteurs ne découvrent pas seulement l'image de la femme africaine infantilisée et réduite à la réification. Les articles donnent cependant à voir clairement « des exemples de résistance, de combat et de réussite » Dolce et Gagnon (*Idem.*) ; des qualités propres à la femme moderne. La figure suivante donne des détails assez éclairants sur cette révolution de la femme noire qui semble nourrir quelque envie d'affirmer son « deuxième sexe » (Beauvoir, 1949).

Figure 2. Faits divers illustrant la révolte des femmes africaines sur leurs partenaires intimes

Faith divers

Akwa

Elle quitte le foyer pour excès d'abstinence

Allice a déposé une plainte vendredi contre son mari, accusé de la chasser depuis huit mois, ce après une mission et un stage (opart moniteur) près d'un an et demi à l'étranger.

Allice NYDRA

Allice, 30 ans, est née cadre dans une multinationale. Arrivée à 23 ans et a été une brillante étudiante dans un université à Yaoundé ses premières années. Elle a travaillé pendant deux ans dans une entreprise de conseil. Elle a été mariée pendant deux ans à un homme qui ne lui a rien fait. Elle a été mariée pendant deux ans à un homme qui ne lui a rien fait. Elle a été mariée pendant deux ans à un homme qui ne lui a rien fait.

Après un an de mariage, elle a découvert que son mari avait une maîtresse. Elle a décidé de quitter le foyer et de se consacrer à sa carrière. Elle a travaillé pendant deux ans dans une entreprise de conseil. Elle a été mariée pendant deux ans à un homme qui ne lui a rien fait. Elle a été mariée pendant deux ans à un homme qui ne lui a rien fait.

Après un an de mariage, elle a découvert que son mari avait une maîtresse. Elle a décidé de quitter le foyer et de se consacrer à sa carrière. Elle a travaillé pendant deux ans dans une entreprise de conseil. Elle a été mariée pendant deux ans à un homme qui ne lui a rien fait. Elle a été mariée pendant deux ans à un homme qui ne lui a rien fait.

Faith divers

Village

Elle rosse mari et beaux-frères

Maria-Nobile, 32 ans, a mis une couche à son époux après qu'il eût divorcé et un autre homme qui ne lui a rien fait.

Allice NYDRA

Après un an de mariage, elle a découvert que son mari avait une maîtresse. Elle a décidé de quitter le foyer et de se consacrer à sa carrière. Elle a travaillé pendant deux ans dans une entreprise de conseil. Elle a été mariée pendant deux ans à un homme qui ne lui a rien fait. Elle a été mariée pendant deux ans à un homme qui ne lui a rien fait.

Après un an de mariage, elle a découvert que son mari avait une maîtresse. Elle a décidé de quitter le foyer et de se consacrer à sa carrière. Elle a travaillé pendant deux ans dans une entreprise de conseil. Elle a été mariée pendant deux ans à un homme qui ne lui a rien fait. Elle a été mariée pendant deux ans à un homme qui ne lui a rien fait.

Après un an de mariage, elle a découvert que son mari avait une maîtresse. Elle a décidé de quitter le foyer et de se consacrer à sa carrière. Elle a travaillé pendant deux ans dans une entreprise de conseil. Elle a été mariée pendant deux ans à un homme qui ne lui a rien fait. Elle a été mariée pendant deux ans à un homme qui ne lui a rien fait.

En Bo El de



Source : Images Bebdika, Yaoundé 2024.

Dans ces images, de gauche à droite, on peut lire respectivement les titres ainsi formulés : « Elle quitte le foyer pour excès d’abstinence ». Le chapeau qui résume cet article précise que « Alice a déposé une plainte [...] contre son mari accusé de la délaisser depuis huit mois, ce après une mission et un stage l’ayant maintenue près d’un an et demi à l’étranger ». Dans le deuxième fait divers, « Elle rosse mari et beaux-frères », le résumé de l’article indique : « Marie-Noëlle E., 32 ans, a mis en raclée à son époux ainsi qu’à deux frères et une sœur de ce dernier... ». L’homme était plusieurs fois averti par son épouse, habituée à subir les coups. La femme, après une longue épreuve de soumission, a fini par affronter et battre son mari grâce à ses techniques de combat qu’elle aurait apprises pendant plusieurs années « au Japon, où vivait son père a servi dans la diplomatie », indique la chute de l’article. L’avant-dernier fait divers (« Surpris par les sept mères de ses sept enfants à l’église »), relate « l’histoire d’un charpentier qui se rendait à l’église mais a fini au commissariat », indique l’attaque de l’article. Il s’agit d’un certain Antoine Padoue B, âgé de 42 ans. Il a été retrouvé par ses ex-compagnes qui le recherchaient depuis environ 15 mois. Les sept femmes ont chacune eu un enfant avec le charpentier qui apparemment ne respectait plus ses engagements paternels. Grâce aux facilités offertes par les nouvelles technologies de l’information et de la communication, les concubines ont dû créer un groupe WhatsApp dénommé « Enfants B » pour partager les informations au sujet de leur cause commune. C’est ainsi qu’elles parviennent à déposer une plainte au commissariat, au point de pouvoir mettre la main sur le géniteur « fugitif ». Enfin, le dernier fait divers ressemble au premier de par ses liens de causalité : « Plainte pour fantasma inassouvi ». C’est en effet l’histoire d’Honoré D., qui « a été traîné au commissariat par son épouse Germaine, pour « manquements graves à ses obligations conjugales », peut-on lire dans le



chapeau résumant l'article. La femme se plaint de ce que son époux refuse de pratiquer le sexe oral durant leurs moments intimes.

On peut cerner dans ces exemples de faits divers un dénominateur commun : une tendance de reféminisation. En effet, la femme africaine moderne présente un tout autre visage à son homme et dans son environnement socioculturel : elle n'est plus cette « bête de somme » que l'homme peut martyriser à volonté pour une simple peccadille commise par inadvertance. Autrefois femme battue, il était impossible pour elle de sortir et aller se plaindre dans les instances judiciaires ; aujourd'hui, à la faveur de la mondialisation, son émancipation intellectuelle la place en position de force, en sorte qu'elle est en mesure de rédiger et envoyer sa plainte via les technologies de l'information et de la communication. L'on est donc loin des tendances du XIXe siècle, l'époque où une simple réplique « déplacée » de la femme suffit pour qu'elle croupisse sous les coups violents de son homme. Cette tendance féministe, qui n'est pas sans rappeler le poids de la mondialisation sur la culture africaine, s'observe encore davantage avec acuité dans autant de faits divers que de faits de société, comme en témoignent quelques articles extraits du journal.

Figure 3. Faits divers illustrant l'influence de la culture occidentale sur les couples africains

Faits divers
Aéroport
Elle fuyait son foyer pour l'Europe

Dorcas Hortense, 37 ans, épouse et mère a été interceptée lundi soir à Douala, alors qu'elle s'appretait à prendre un avion.

Alliance NYOIA

Elle passe et même vivait à Yaoundé. Dorcas Hortense O., 37 ans, professionnelle dans le domaine de la QHse, a été interceptée par des gendarmes lundi soir à l'aéroport international de Douala, où elle comptait prendre un vol pour l'Europe. De source sécuritaire, la dame mariée depuis une dizaine d'années à Ernest Salvador O., 44 ans, et mère de leurs deux enfants, s'appretait à jeter à la poubelle son mariage conjugal. Ceci afin de retrouver en Occident un certain Bernard Aou, une de ses anciennes relations ayant quitté le Cameroun il y a environ sept ans. L'opération a été préparée durant de longs mois. Selon les déclarations faites par Ernest Salvador O., c'est le 8 mars 2022 qu'il tomba, dans la chambre conjugale, sur un passeport qui n'est pas le sien. Il l'ouvrit, c'est celui de son épouse qui, sur le document, porte son nom de jeune fille. L'homme ne lui en parla pas. Quelque

temps plus tard, il tomba sur un reçu de mandat international. Quelques d'Europe, a envoyé de l'argent à sa femme. Il photocopia le papier. Au fil des semaines, l'homme découvrit d'autres documents « suspects », qu'il photocopia et garda. Tout comme il garda son calme. Mais l'affaire ne le laisse pas indifférent. Par des moyens non révélés, le mari « hacka » le téléphone de sa femme ; désormais, il a accès à ses conversations. Il apprend ainsi que celle qu'il épouse, à la mariée et à l'église, compte le quitter, lui et leurs deux enfants. Alors qu'elle poursuivait avec ses préparatifs de voyage, Ernest Salvador saisit la gendarmérie, pour une déclaration sur la main courante, puis le procureur. Il y a environ deux semaines, Dorcas Hortense a brouillé avec les papiers, visa compris. Et le « mariage » a envoyé l'argent du billet d'avion. Dans son plan, elle choisit de voyager par Douala. Raison : son époux a longtemps travaillé à l'aéroport de Nsimam, et y a encore des relations en service. De plus, la femme a une tante à Bianginda, qui elle peut prétendre vouloir visiter. Ce que Dorcas ignore, c'est qu'elle est devenue fille. A Bianginda « Ambiance », l'atmosphère est festive après l'arrivée de la future voyageuse. La tante, informée

Mariée depuis cinq ans
Elle n'a jamais vu son époux

Nafissa T., jeune femme de 28 ans vivant à Foumban, était avant butée le record de non-consommation de mariage. En effet, ce fait circulaire qui attend toujours son mari, après la célébration du mariage religieux. C'était évidemment en l'honneur du conjoint qui n'était fait espérer pour la constance, par son frère cadet et son père. Installé en Europe, le mari présentait alors de venir au pays un mois plus tard. Depuis lors, seuls les appels vidéo via les réseaux sociaux, contribuèrent de fait de consolation pour la jeune dame. C'est l'histoire d'une idylle démentie virtuelle, malgré l'épouse d'un mariage. Nafissa T. connaît son « homme » via Facebook. Au bout de quelques semaines d'échanges, nait un sentiment et l'idée d'une union la future épouse, âgée de 35 ans, arrivé en France grâce à une « aventure », nait en situation régulière. Mais, à en croire la jeune femme, il avait menti dès le début de sa responsabilité. Cela se traduisait par le mariage ; elle n'y a pas trouvé d'accomplissement. Sur proposition de son ami, Nafissa T. entre en contact avec la future belle-famille. Son futur beau-père engage les démarches. Au bout de trois semaines, une date est arrêtée à l'issue du mariage religieux. Ce n'est qu'en août 2019 à Foumban. Les deux familles se sont alors retrouvées, en présence d'un imam, pour « attacher » le mariage. La mariée, comme le veut la tradition dans le Nord, avait reçu quelques pages, deux paquets de chocolats, deux sacs à main, des soucs, une blouse de toilette, et des produits de « make-up ». Depuis la célébration, le futur époux, Nafissa T., qui vit dans la belle-famille, n'a eu de contact avec son mari que de manière virtuelle. Malgré ses plaintes, nombreuses et violentes, ce qui se passe, ce fait cinq ans que ça dure. La jeune dame dit encore supporter « un peu ». Toutefois, la seule chose qui s'est envolée lundi soir, c'est le rêve européen de Dorcas Hortense.

Aziz MBHOHU



Source : Images Bebdika, Yaoundé 2024.

Tous ces trois articles exposent les comportements des Africains, les femmes en prime, dont les envies sont tournées vers l'ailleurs. Le fait divers intitulé « Elle n'a jamais vu son époux », par exemple, lève le voile sur la situation d'une femme mariée depuis cinq ans. Il s'agit d'une certaine Nafissa qui, âgée de 28 ans, a accepté de se marier en l'absence de son mari installé en Europe. Celui-ci s'est fait alors représenter par son frère cadet à la mairie, lors de la célébration du mariage civil. Adoptant ainsi un mariage par procuration, le couple séparé ne s'est donc jamais retrouvé et, comme le précise le récit journalistique, « Depuis lors, seuls les appels vidéo via les réseaux sociaux constituent [le] lot de consolation pour la jeune dame ». Dans l'autre fait divers encore, celle « qui décède après une chirurgie esthétique » voulait se faire peau neuve probablement pour revêtir une fausse apparence qui masquerait ses défauts physiques. Ce motif de métamorphose met à nu la psychologie de certaines femmes africaines qui épousent la culture occidentale en dénigrant la leur.

Nous sommes donc en plein dans la face cachée de la mondialisation, cette politique internationale pourvoyeuse d'une culture du partage où le local et le global se retrouvent dans le

village planétaire » comme sur un terrain d'entente mutuelle. C'est assurément sans compter sur les pièges de cette vision plurielle du monde, dans la mesure où « sous le couvert d'une culture mondiale universelle en apparence, se heurtent de plus en plus violemment des mondes et des civilisations différents, dont le programme mène non pas à l'intégration, mais à la séparation ». (AlterMatt, cité par Wladyslaw, 2014 : 70)

Sous les apparences du dialogue des cultures, il est clair que la mondialisation, malgré ses velléités de développement durable, « menace le sentiment d'identité aussi bien des individus, des petites communautés locales,



que des nations entières et des différentes cultures, qu'elle mène à la marginalisation d'une grande partie de la société et à l'aggravation des disparités entre les riches et les pauvres. » (Wladyslaw, 2014 : 73). Ramené au contexte africain, ce postulat mérite qu'on y réfléchisse pertinemment, évidemment sans prétendre être antimondialiste comme c'est le cas avec les écologistes. Il s'agit de remarquer combien les civilisations africaines semblent en perte de vitesse, parce qu'ayant accueilli les conventions mondialistes sans pourtant y être suffisamment préparées. L'éclat « trompeur » de la démocratie, du féminisme, du libéralisme et autres régimes d'échanges internationaux semble avoir conduit le peuple africain dans les dédales de la distraction politique, sociale et culturelle. Et les faits divers étudiés dans le cadre de cette recherche sont assez représentatifs de cette perte d'identité culturelle.

La révolution féministe des années 70, fécondée par la dynamique d'égalité de genres, pour ne prendre que l'exemple de cette tendance mondiale, a contribué d'une manière, ou d'une autre, à jeter un trouble dans bien des familles africaines. Les faits divers de notre corpus, qui révèlent ainsi les « implicites » mondialistes, nous plongent dans les violences conjugales vécues au quotidien plus qu'elles n'en étaient auparavant. Le féminisme permet sans doute aux femmes de faire valoir pleinement leurs potentiels sur tous les plans (Butler, 2004). La femme africaine a certes acquis ses lettres de noblesse dans la société moderne, mais cette liberté n'est pas sans conséquences sociales peu ou prou débilatantes. En réaction à cette « évolution des mentalités » (M'sili, 2003) où la femme se fait désormais « égale de l'homme », refuse la soumission et parfois cède à la tentation de la « femme faite homme », ce qui est une pure vision occidentale des rapports homme/femme, l'homme noir moderne développe une tendance de gynécophobie, voire de gamaphobie. Cette peur de la femme ou cette peur du mariage hétérosexuel installe fatalement la femme dans la solitude moderne, dans laquelle elle se sent malheureusement dépareillée. Face à l'érection audacieuse du clitoris, le phallus se rétracte tacitement, comme froissé de complexe (Bebdika, 2021). Ce qui est une source de malaise et de frustrations silencieuses de la femme africaine. Les peuples africains, pourtant respectueux de leurs valeurs traditionnelles et visiblement piégés « dans la perspective de mondialisation, se sentent [donc] en danger » (Bault, 2000 :7).

Conclusion

En examinant les mobiles et les motifs des violences conjugales dans les faits divers de *Cameroon Tribune*, l'objectif était d'analyser les liens de causalité

et de cohérence dans ces récits journalistiques, afin de démontrer dans quelle mesure il y a fêlure dans le couple africain aujourd'hui. Ainsi, les faits divers étant un « indicateur de santé » comme le signale l'historien Marc Fero (2010), entendant par-là que ces récits « nomment les préoccupations sociales, les tensions et les interdits tout en réaffirmant le code et les lois tant sociales que morales » (Dion, 1992), se révèlent sous la plume séduisante des journalistes de *Cameroon Tribune* comme le reflet d'une société où nombre de couples camerounais et partant ceux africains, vivent le mariage comme chien et chat. Quels que soient le mobile et le motif du conflit dans le couple, il s'avère que les responsabilités sont partagées : il y a désormais égalité de genres dans la causalité et les motivations des violences conjugales. C'est dire que les hommes ne sont plus les seuls acteurs de violences dans les couples ; victimes aussi, ils sont désormais rejoints sur les bancs des accusés par les femmes visiblement insoumises et encouragées par la révolte féministe.

Les violences conjugales s'imposent ainsi comme une catastrophe sociale du mariage aux conséquences désastreuses, voire irréparables. Elles ne sont pas une maladie, mais elles recèlent les symptômes d'un dysfonctionnement des couples que nous avons nommé « Fêlure conjugale ». La fêlure conjugale s'installe ainsi dans un contexte marqué par la crise sociale généralisée, laquelle est exacerbée par la pandémie de vie chère, mais aussi dans un contexte de mondialisation propice aux tendances féministes et de la démocratie peu ou prou encadrée. Et l'autre véritable cause des violences conjugales, c'est que l'addiction à l'écran numérique vole aux conjoints leur intimité : le temps que le couple prend pour partager les joies et les soucis quotidiens de la vie se réduit lamentablement ; d'où les tendances d'infidélité sexuelle, émotionnelle et financière. Et tout porte à croire que *Cameroon Tribune*, en choisissant intentionnellement de ne sélectionner et publier que les faits divers à forte connotation conjugale, essaie de jouer plutôt sur les émotions des lecteurs et non nécessairement chercher à sensibiliser la masse sur les dangers que représentent les troubles dans les foyers conjugaux de plus en plus dramatiques. En cela, il y a comme une dynamique de banalisation des violences dans la presse.

Du reste, pour juguler cette catastrophe sociale du mariage suivie des tendances de décivilisations africaines, les communautés africaines gagneraient à développer une dynamique de « made in Africa » visant à reconnecter l'Africain à ses racines culturelles. Il faut aussi renforcer la formation des psychologues spécialisés dans la thérapie professionnelle des couples. Car si nous ne formons pas ces professionnels de la vie psychique aujourd'hui pour freiner l'escalade et limiter la spirale des violences conjugales, demain nous



chercherons plutôt des psychanalystes pour soigner les conjoints devenus fous au foyer.

Bibliographie

- AMBROISE-RENDU Anne-Claude, (2004), *Petits récits des désordres ordinaires. Les faits divers dans la presse française des débuts de la Troisième République à la Grande Guerre*, Paris, Éd. Seli Arslan.
- BARTHES Roland, (1964), « Structures du fait divers », *Essais critiques*, Paris, Seuil.
- BAULT Abby (2000), « Pulapki globalizacji » (« Les pièges de la mondialisation »), *Tygodnik Powszechny*, n° 41,
- BEAUVOIR Simone de, (1949), *Le Deuxième sexe*, Paris, Gallimard.
- BEBDIKA Jean, (2025), « Médiaphobie ou drogue apocalyptique ? Médias et pouvoirs dans deux romans de science-fiction français et américain contemporains », *Science-fiction ou l'art d'innover, Revue marché et Organisations*, Vol. 52/1.
- BEBDIKA Jean, (2021), « Poésie spéculaire des poétesses camerounaises contemporaines : de la vulnérabilité historique à la vulnérabilité habitante », *Écritures*, n°12, Presses Universitaires de Paris Nanterre.
- BOLLE DE BAL Martin, (2003), « Reliance, déliance, liance : émergence de trois notions sociologiques », *Revue Sociétés*, n°80, Bruxelles, Éditions De Boeck Supérieur.
- BUTHLER Judith, (2000), *Défaire le genre*, Paris, Ed. Amsterdam.
- CEGARRA Marie, (2005), *Secrets et silence : comment ne pas voir ? Pourquoi ne pas dire ? À propos d'Irène Nemirovsky*, *Ethnologie française*, 2005/3 (Vol. 35), [en ligne]. Consulté le 10 août 2004. URL : <https://www.cairn.info/revue-ethnologie-francaise-2005-3-page-457.htm>
- CROS Edmond, (2003), *La sociocritique*, Paris, L'Harmattan.
- CROS Edmond, (1992), « Lecture sociocritique d'un fait divers », in *Tangence*, n° 37.
- DALIGAND, Liliane, (2008), « Violences conjugales », *Le Journal des psychologues*, n°255.
- DION, Sylvie, (2003), « La rupture de la quotidienneté », *Tangence*, n° 37.
- DOLCE Nicoletta et GAGNON Evelyne, (2024), « La spirale de la violence : récits et témoignages de femmes. Perspectives théoriques, culturelles et littéraires », Appel à communications, *Fabula*, le 01 février 2024. Consulté le 30 mars 2024 à 12h03.
- FERO Marc, (1996), « Histoire et fait divers », Ferro (Marc), *Dà leçons sur l'histoire du VjngUème siècle*, Paris, Vigot, pp. 122-132.
- GERVAIS Bertrand, (sans précisions), cité dans un chapitre d'ouvrage « Cohérence et causalité dans le fait divers criminel », [en ligne]. Consulté le 28 juin 2024, à 23h51.
- GLATIGNY Jessica, (2011), *La production du fait divers en France et au Québec. Une étude comparée de la presse*, Thèse de doctorat, Université de Poitiers et Université du Québec à Montréal.

- LETOURNEAU Jocelyn, (1992), « Les contextes de signification d'un fait divers », *Tangence*, n° 37, septembre 1992.
- M'SILI Marine, (2000), *Le fait divers en République : Histoire sociale de 1870 à nos jours*, Paris, CNRS Éditions.
- MARZANO Michela, (2012), « Les enjeux éthiques du silence : dire, taire, mentir... », *Sigila Sigila*, n°29 ; pp. 87-96.
- VANDENDORPE, Christian, (1992), « La lecture du fait divers : fonctionnement textuel et effets cognitifs », *Tangence*, n° 37.
- WŁADYSŁAW, Zuziak, (2014), « La mondialisation est-elle le début d'une nouvelle tradition ? », *Cahiers critiques de philosophie* 2014/1 n°13, Paris, Éditions Hermann.

Cahier De La Recherche Africaine

REVUE PLURIDISCIPLINAIRE : LETTRES, ARTS ET SCIENCES
HUMAINES

Université Omar Bongo



TOGETHER WE REACH THE GOAL

Revue indexée

Scientific Journal Impact Factor (SJIF)

<https://sjifactor.com/passport.php?id=23299>

Impact Factor : 5,338

Année 4 - N°6 - Jan-2026

**BP: 17004, Université Omar Bongo
Libreville (Gabon)**

revue.cra@revue-cra.com / cra.uob@gmail.com

www.revue-cra.com

**ISSN : 2958-5805 (E)
2958-5813 (P)**

**Tel : (+241) 077853540 / 066600380 /
(+33) 0647489781
gnkeditons.gab@gmail.com**



ISBN : 979-8-24155-548-9



9 798241 555489